



Club d'Ambérieu en Bugey

Numéro de club FFTA : 331083

Numéro d'agrément DDCS : 011189

# Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2014

L'an Deux Mille Quatorze, les membres de l'association de la Compagnie des Archers du Roy se sont réunis le 15 juin à Château-Gaillard, sur convocation faite par le bureau afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Appel des membres, vérification du quorum
- Allocution de bienvenue du président
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2013
- Rapport moral de la saison 2014
- Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice du 1/9/2013 au 31/8/2014
- Vote du quitus du trésorier pour sa gestion
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir
- Présentation du budget prévisionnel par le président
- Questions diverses, étude des vœux de membres
- Remise des récompenses
- Renouvellement du tiers du bureau
- Clôture de l'Assemblée Générale

## **Appel des membres, vérification du quorum**

25 membres votants étaient présents ou représentés. Avec 25 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Membres du bureau présents :** Laurent PAVOT, Bernard SOMMER, Danielle DUBAR, Michel LAFON-PUYO, Laurence FAVIER, Raphaël ROUSSET

**Membres du bureau excusés :** Aucun

Tous les documents ont été distribués aux membres de l'association, l'assemblée générale débute à 11h45.

## **Ouverture de l'Assemblée Générale**

M. la Président, Laurent PAVOT, ouvre l'AG et remercie les membres de leur présence. Il remercie les volontaires qui ont aidé à remplacer les murs de tirs dans les gymnases Cordier et de la Plaine de l'Ain. Il souhaite aux archers que la saison 2014-2015 soit aussi bonne que celle qui vient de s'écouler. Il annonce le départ de Michel LAFON-PUYO qui ne sera donc plus ni secrétaire, ni entraîneur du club.

## **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2013**

M. le secrétaire des Archers du Roy demande de voter l'approbation.

### ***1ière résolution***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et délibéré, approuve le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Votants :      Oui : 25

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

## **Rapport moral de la saison 2014**

### **Activités de l'année 2012-2013**

Présentation du tir à l'arc à la **Journée des Sports et de la Culture d'Ambérieu-en-Bugey.**

#### **Championnat de l'Ain de tir en salle à Montluel en janvier :**

Perez-Delacour Hugo (CH AMP) : Champion de l'Ain

Naessens Sylvie (SF AMP) : Championne de l'Ain

#### **Championnats de l'Ain Beursault à Montmerle-sur-Saône :**

Perez-Delacour Hugo (CH AMP) : Champion de l'Ain

**Naessens Sylvie (SF AMP) : Championne de l'Ain**

## Compétitions

Cette année encore, le club n'a pas été bien représenté lors des compétitions. Cependant quelques jeunes ont pu participer à leur première compétition cette année. Quelques adultes s'y sont essayés également. Pour les uns comme pour les autres, nous devons chercher à augmenter le nombre de participations au concours pour créer un groupe dynamique qui saura représenter le club. Cela permettra de peser un peu plus dans le milieu associatif ambarrois et ainsi de conserver nos créneaux horaires dans les gymnases, voire d'en obtenir de nouveaux.

Les compétitions de tir à l'arc sont un pan important de notre activité puisqu'elles permettent de mesurer sa propre progression. D'autre part, ce ne sont absolument pas des examens mais plutôt des rencontres entre archers de la région qui permet avant tout de prendre une part plus importante dans la famille du Tir à l'Arc français.

## DR

Pas d'équipe en Division Régionale cette année.

Pour information, il s'agit de tir à 50m avec pour chaque manche, une épreuve de qualification 2x50m (72 flèches) suivie de matches par équipe qui conduisent à un classement par manche. Il y a 3 manches à l'issue desquelles un classement régional est établi.

Les équipes sont formées de 3 ou 4 archers homme ou femme, de n'importe quelle catégorie. Il n'est pas du tout obligatoire que ce soient les mêmes archers qui participent à toutes les manches. Vous pouvez participer à une manche, à 2 ou bien aux 3.

## Matériel

Une partie des cibles en mousse utilisées par les débutants ont été remplacées.

Le mur de tir du gymnase de la Plaine de l'Ain a été remplacé en mai.

Le mur de tir du gymnase Cordier a été remplacé l'été dernier (les bandes de stramit ont été payés par la mairie).

Des arcs, des flèches et du petit matériel ont été achetés cette année pour remplacer le matériel vétuste et pour proposer de l'équipement mieux adapté aux jeunes archers.

Le bureau rappelle son souhait de responsabiliser les archers vis-à-vis du matériel.

Il rappelle que le prêt de matériel ne peut durer que 2 ans (arcs + flèches) et invite encore une fois à consulter les entraîneurs pour l'achat de matériel. Il conseille d'éviter de se rendre seul dans une archerie et de privilégier pour les jeunes le matériel d'occasion moins onéreux et tout aussi performant.

La vente de petit matériel à prix coûtant a été mise en place dans le club pour éviter aux archers d'avoir à se déplacer en archerie. Il s'agit essentiellement de matériel d'initiation pour ceux qui viennent d'acquérir un arc.

Pour ceux qui disposent de leurs propres flèches, le coupe-tube et l'empenneuse peuvent être empruntées au club gratuitement. Ils peuvent également être utilisés sur place le vendredi soir.

Le 12 avril 2014, Laurent, Michel et Sylvie ont animé un atelier « Réglage d'arc » de 10h du matin à 17h environ. Cela a permis à une petite dizaine d'archer de découvrir les tenants et aboutissants du réglage de l'arc et de régler leur propre arc.

## **Entraînements**

Les séances d'entraînements restent sur les mêmes créneaux :

- mardi de 19h à 21h au gymnase Cordier
- jeudi de 17h30 à 19h au gymnase Cordier
- vendredi de 18h15 à 20h30 au gymnase du Lycée de la Plaine de l'Ain.

Les créneaux horaires dans les gymnases d'Ambérieu étant précieux pour toutes les associations, nous souhaitons qu'il en soit fait bon usage. Notamment, merci de prendre note que l'entraînement du vendredi se termine à 20h15, le matériel étant rangé dans le dernier quart d'heure.

Cette année, nous avons failli perdre le créneau du vendredi soir au profit du club de Handball.

L'année passée, nous avons 3 entraîneurs diplômés par la FFTA (Sylvie Naessens, Laurent Pavot et Michel Lafon-Puyo).

## **Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice du 1/9/2013 au 31/8/2014**

Mme DUBAR, trésorière, présente une prévision des comptes d'exploitation et bilan.

Elle fait part à l'assemblée de la subvention de 900€ allouée par la Mairie d'Ambérieu-en-Bugey.

Les vérificateurs aux comptes, Frédérique Boudin et Jean Smokon, ont procédé aux contrôles le 6 juin 2014 sur l'ensemble de l'exercice 2013-2014. Ils ont choisi au hasard des transactions dans le livre de compte et ont constaté que les documents justificatifs existaient et étaient corrects.

Les vérificateurs font remarquer l'excellent travail de la trésorière et l'en remercient car cela facilite la vérification.

### ***2<sup>ème</sup> résolution :***

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne son Quitus, entier et sans réserve, à la trésorière pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Votants :      Oui : 25  
                    Non: 0  
                    Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

## **Élection des vérificateurs aux comptes :**

### ***3<sup>ème</sup> résolution :***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, décide de nommer Benoît JALLIFIER et Jean SMOKON en qualité de vérificateur aux comptes pour l'exercice budgétaire à venir.

Votants :      Oui : 25  
                    Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

## **Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir**

### **Inscriptions pour l'année 2014-2015**

Les inscriptions au club des Archers du Roy sont ouvertes jusqu'au 5 septembre 2014 de manière à connaître le nombre de place restantes pour la Journée des Sports et de la Culture.

### **Journée des sports et de la culture 2014**

La Journée des Sports et de la Culture se tiendra le 6 septembre 2014 au gymnase Cordier. Notre stand se tiendra comme l'année dernière du côté de la piste d'athlétisme. Nous faisons appel aux volontaires pour nous aider à animer le stand.

### **Premier jour 2014-2015**

Le premier entraînement pour les archers confirmés se tiendra le vendredi 5 septembre (entraînement libre). Pour les débutants et ceux qui ne disposent pas d'un arc personnel, le premier entraînement sera le vendredi 12 septembre.

Comme l'année dernière, nous répartirons les nouveaux archers entre différents ateliers : Présentation du matériel/sécurité, Mise en place des bases, Récupération de son matériel et Premier tir.

Cette première séance étant particulièrement compliquée à gérer, nous souhaiterions que des membres du club (autres que les membres du bureau) participent à son déroulement. Nous donnons donc rendez-vous aux volontaires le 5 septembre pour un petit briefing.

### **DR 2014-2015**

Une équipe sera inscrite pour la saison prochaine, les intéressés peuvent se faire connaître avant décembre auprès d'Alexandre TRUCHEUR.

### **Matériel 2014-2015**

Comme tous les ans, les arcs seront mis à niveau et des flèches seront achetées. Le 20 juin, au Gymnase de la Plaine de l'Ain (sur le créneau habituel), nous dresserons l'inventaire du matériel. Les volontaires sont les bienvenus !

### **Entraînements 2013-2014**

Michel Lafon-Puyo quitte le club en septembre. Il sera remplacé par Alexandre Trucheur et Raphaël Rousset. Ils suivront tous deux la formation Entraîneur 1 de la FFTA.

La répartition des archers dans les différents groupes se fera en septembre quand les effectifs seront connus.

## **Présentation du budget prévisionnel par la présidente**

M. le président présente le budget prévisionnel pour cette saison.

## **Questions diverses**

Le bureau répond aux questions diverses qui concernent des précisions concernant les points d'organisation présentés ci-dessus.

## **Remise des récompenses**

Sylvie NAESSENS, en tant qu'Entraîneur, remet aux archers les récompenses (« Flèches » et « Plumes »).

## **Élection du tiers du bureau**

Conformément aux statuts de l'association, le tiers du bureau est renouvelé.

Une seule liste se présente pour remplacer les membres sortants. Elle est composée de :

- ROUSSET Raphaël (sortant)
- TRUCHEUR Alexandre

## ***4ième résolution :***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, désigne les membres de l'association présents sur l'unique liste candidate comme étant les nouveaux membres du bureau.

Votants :      Oui : 25

Non: 0

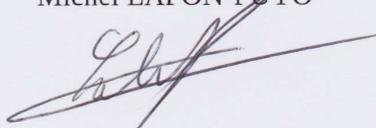
Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

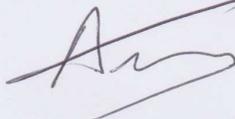
Laurent PAVOT est désigné par le nouveau bureau pour rester le président de l'association.

12h35, M. le secrétaire remercie encore une fois les membres et clôture l'assemblée générale.  
Un verre de l'amitié et un repas est offert à l'issue de l'AG, suivis par des activités ludiques.

Le Secrétaire sortant  
Michel LAFON-PUYO



Le Secrétaire  
Alexandre TRUCHEUR



Le Président  
Laurent PAVOT

